



**Séance extraordinaire du comité exécutif
du mardi 8 juin 2021**

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

10 – Sujets d'ouverture

10.001 Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

10.002 Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 11 juin 2021

40 – Réglementation

40.001 Règlement - Adoption

CG Service de sécurité incendie de Montréal - 1212675033

Adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RCG 20-014) afin de prolonger la délégation de pouvoir jusqu'au 27 août 2021

Compétence d'agglomération : Élément de la sécurité publique qu'est l'élaboration et l'adoption du schéma de sécurité civile et du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

70 – Autres sujets

70.001 Levée de la séance

CE Direction générale . Cabinet du directeur général

Levée de la séance